

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 070737

go595

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1574

Société : RAM Mupras

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ABOU EL HOUUDA Abelkellatif

Date de naissance : 1950

Adresse : Hay Yasmine II Rue 52 N° 15 Ain Chok Casablanca

Tél. : 06 65 777 666

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. ZAKKOURI MOHAMER
Médecin Spécialiste
Anesthésiste - Réanimateur

Date de consultation : 18/10/21

Nom et prénom du malade : JED AICHA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

On all j'as le

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le 3 NOV 2021
ACCUEIL
MUPRAS
BOZZAAGH

YACUB

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/10/2021 26/10/2021 02/11/2021	Actes Anesthésie Hémato	100 100 49100	1000000 1000000 491000	Dr ZAKKOURI MOHAMED Médecin Spécialiste Anesthésiste - Réanimateur

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN AFFECTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة الاختصاصات الشفاء

Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)

05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

F A C T U R E

N° : 202107250 / 2021 du 02/11/2021

Nom patient JIED AICHA

Entrée 26/10/2021

PAYANTS

Sortie 02/11/2021

Désignation des prestations	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
ALBUMINE HUMAINE	6.00		819.00	4 914.00
<i>Sous-Tota</i>				4 914.00
Total Clinique				4 914.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

QUATRE MILLE NEUF CENT QUATORZE DIRHAMS

Total 4 914.00

de 100 m

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL lot N° 125HAD SOUALEM
D.BRICHA Pharmacien Responsable
AMM:11 DMP/21/NRQd
PHop: 819.00 DH

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL lot N° 125HAD SOUALEM
D.BRICHA Pharmacien Responsable
AMM:11 DMP/21/NRQd
PHop: 819.00 DH

LFB

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL lot N° 125HAD SOUALEM
D.BRICHA Pharmacien Responsable
AMM:11 DMP/21/NRQd
PHop: 819.00 DH

LFB

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL lot N° 125HAD SOUALEM
D.BRICHA Pharmacien Responsable
AMM:11 DMP/21/NRQd
PHop: 819.00 DH

LFB

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL lot N° 125HAD SOUALEM
D.BRICHA Pharmacien Responsable
AMM:11 DMP/21/NRQd
PHop: 819.00 DH

LFB

Distribué par HEMOLAB PHARMA
ZLSAHEL lot N° 125HAD SOUALEM
D.BRICHA Pharmacien Responsable
AMM:11 DMP/21/NRQd
PHop: 819.00 DH

LFB

60735000196
11743751000001

مصحة الاختصاصات الشفاء
Clinique des Spécialités Achifaa



Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax : 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

Docteur :

1^{er}

Casablanca, le : 18/05/

JICHIA MCHA

Allaume 20% dans le cadre
de l'absence d'un dommage
osseux et hydrocephale
secondaire à fracture du rachis
fracture de

Dr. ZAKKOUR MOHAMED
Médecin Spécialiste
Anesthésiste - Réanimateur

مصحة الاختصاصات الشفاء
Clinique des Spécialités Achifaa

Angle Rues Lahcen El Arjoune et Lavoisier (face Hôpital 20 Août)
05 22 85 92 20 (10 L.G.) - Fax: 05 22 86 22 23 - Casablanca - Maroc

E-mail : cliniqueachifaa@menara.ma

21-059254

Casablanca, le : 18/10/02

Docteur :

M

Dr ED Achifaa

—

Dr Achifaa

Dr Y.

—

06/10/02

Dr ZEUGOUR MOHAMED
Anesthésiste Spécialiste
Anesthésiste - Réanimateur

